



Nos jours heureux, une semaine pleine d'aventures et de découvertes

Le principe de cette semaine

Réunir autour d'une semaine culturelle et sportive les services Enfance, Jeunesse et Sport.

Objectifs

- Permettre l'accès aux loisirs à tous les enfants ;
- Initier les enfants à de nouvelles activités sportives, culturelles, créatives, éducatives ;
- Créer un esprit collectif et du lien en regroupant les 3 entités communales sur une semaine début juillet pour lancer l'été.

Date : du 7 au 11 juillet 2025 de 8h à 18H30 (début des activités 9H, Fin 16H30)

Organisation :

8h-9h : accueil

9h : briefing d'organisation de la journée

9h15-12h : activité 1

12h-13h : repas à l'élémentaire Buissons

13h-14h : temps calme (lecture, jeux de société...)

14h-16h : activité 2

16h-16h30 : goûter

16h30-18h30 : accueil

Public

Cette semaine s'adresse à tous les enfants élémentaires et collégiens

3 tranches d'âges sont représentées :

- Les 6/8 ans
- Les 9/11 ans
- Les 12 et plus

Contenu et déroulement

Les activités sont proposées par les équipes Enfance/Jeunesse/Sport : il peut s'agir d'activités sur place (gymnase, dojo, ALSH, MJ, forêt, Parc Urbain...) ou extérieur (sorties diverses).

Des groupes d'âge sont mis en place avec une thématique.

Chaque enfant choisit 1 ou plusieurs thématiques avec ordre de priorité.

Les enfants auront accès à deux activités par jour soit 10 activités de découverte sur la semaine, dont au moins une en dehors de leur thème. Exemple : au moins une activité sportive dans une thématique culturelle.

La semaine se clôture le vendredi après-midi par des démonstrations sportives, une exposition des travaux de la semaine, ou encore une rencontre sportive en mélangeant les groupes. Fin avec un grand goûter partagé.

Les thématiques :

6/8 ans : 4 groupes

Sport et sensation	Culture urbaine	Nature	Mode
--------------------	-----------------	--------	------

9/11 ans : 4 groupes

Sport et sensation	Culture Urbaine	Nature	Mode
--------------------	-----------------	--------	------

12 et plus : 2 groupes

Sensation extrême	Fashion
-------------------	---------

Emploi du Temps :

8H à 8h45 : Accueil des enfants au Centre de Loisirs.

9h00/12h00 : Activités principales (2 possibles).

12h00/14h00 : Repas et activités libres.

13h30-14h : Activités principales (2 possibles).

16h30-17h00 : Goûter.

17h00-17h30/18h30 : Activités libres, jeux de société, accueil au CLSH.

Dans le cadre des sorties, les horaires sont susceptibles d'évoluer.

Localisation des activités

La municipalité met à disposition, dans la mesure du possible, ses infrastructures en fonction des activités (gymnase, stade, tennis, écoles, salles diverses, etc....).

Certaines activités, de plein air comme le VTT, randonnée, peuvent avoir lieu en dehors de Marolles.

Les sorties nécessiteront un car ou les mini bus, les enfants pourront aussi se rendre dans Paris en transport en commun.

Intervenants

Les animateurs Enfance/Jeunesse, possibilité d'inclure les agents de la commune qui le souhaitent

1. Encadrement des activités.

Les intervenants professionnels sont responsables des activités qu'ils encadrent. Ils s'engagent à respecter la législation en vigueur en termes d'activités, de qualification et de taux d'encadrement (nombre d'enfants par intervenant) :

Les 6/8 ans : 1 animateur pour 12 enfants

Les 9/11 ans : 1 animateur pour 12 enfants

Les 12 et plus : 1 animateur pour 12 enfants

2. Encadrement des déplacements et temps de repas.

Les déplacements de site à site et le temps du repas du midi sont encadrés par les animateurs. Les déplacements sont organisés en respectant le Code de la Route (nombre d'enfants par véhicule, circulation en groupe...).

Droits d'inscriptions

L'inscription et une autorisation parentale sont obligatoires (voir en annexe).

Le montant des droits d'inscriptions est fixé par la commune.

Montant actuel : 110€/enfant en fonction du quotient

Ce montant comprend l'ensemble des activités, le repas du midi, ainsi que le goûter.

Assurances

Les parents doivent fournir une autorisation parentale pour que leurs enfants puissent participer aux activités ainsi qu'une fiche sanitaire de liaison.

Dans la mesure où les activités sont organisées par le service Enfance-Jeunesse, le contrat d'assurance de la municipalité couvre l'intégralité des actions engagées par celle-ci, aussi bien pendant les temps d'animations que sur les déplacements et les temps de repas. L'ensemble des participants, intervenants sont couverts par l'assurance de la municipalité. Il va de soi que les assurances des parents viennent s'ajouter à cette couverture.

Besoins

1. Locaux et matériel.

La municipalité met à disposition les équipements, minibus et le matériel en fonction des besoins de chaque activité.

1. Coût.

La totalité des activités, repas, goûters... sont à la charge de la municipalité.

CHARGES		PRODUITS	
Achats pour ateliers artistiques	400€	Budget jeunesse artistique	200€
Car Bois le roi	648€	Budget jeunesse RER	107,25€
Activités Bois le roi	500€	Budget jeunesse sorties	810,35€
Cultival street art	202€	Budget jeunesse gouter	0€
Car Jablines	648€	Budget enfance artistique	200€
Activités Jablines Téléski nautique Accrobranches Disc golf Cirque	516€	Budget enfance car	1296€
Cultival Emily in Paris	194€	Budget enfance sorties	810,35€
Cultival Emily in Paris	194€	Budget enfance gouter	0€
Tickets RER	107,25€		
Budget Goûter	200€	Budget Goûter sport	200€
Piscine Villecresnes	14,70€		
Total :	1620,70	Participation des familles	110 € Selon quotient

Ce budget est prévisionnel, nous sommes en attente de Tickets loisirs qui financeront les entrées dans les bases de loisirs.

Evaluation

Le service Enfance-Jeunesse remet un questionnaire aux enfants en fin de semaine.

Une réunion d'évaluation regroupant l'ensemble des intervenants sera organisée début septembre.